EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

L'an deux mil VINGT CINQ
Le 17 juillet 2025 à 19h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 10 juillet 2025

Présents : M. GROSDENIS Henri, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, Mme BOURNEZ Christine, Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno, M. LACROIX Jérémie (arrivé à 19h12), M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc (arrivé à 19h08), M. GODINOT Alain, M. VAGINAY Laurent, Mme VAGINAY Hélène (arrivée à 19h36), Mme LEBEAU Colette (arrivée 19h16), M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence (arrivée à 19h19), M. CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M. DESCAVE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41 Nombre de présents : 30 Nombre de votants : 40

Excusés : M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, M. MEUNIER Gérard, M. DURANTIN Michel, M. HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, Mme DUGELET Isabelle remplacée par M. VAGINAY Laurent, M. VIODRIN Jérôme, M. DUBUIS Pascal.

Pouvoirs : M. MATRAY Jean-Luc à Mme MONTANES Véronique, M. MEUNIER Gérard à M. FAYOLLE Jean, M. DURANTIN Michel à Mme FEJARD Carole, M. HERTZOG Etienne à M. LAMARQUE Michel, Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine à M. BERTHELIER Bruno, M. VALENTIN Alain à M. DESCAVE Guillaume, M. LAPALLUS Marc à M. PALLUET Dominique, M. VIODRIN Jérôme à M. VALORGE René, M. DUBUIS Pascal à M. GROSDENIS Henri.

Election d'un secrétaire de séance : M. GROSDENIS Henri (Arcinges).

N°2025/N°155

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET SPANC

Madame Hélène VAGINAY, Vice-Présidente en charge de l'eau et de l'assainissement, informe le conseil communautaire qu'il convient de modifier le budget SPANC au changement de budget d'imputation de l'acquisition d'un véhicule et ce concernant la part de FCTVA :

BUDGET SPANC - DM1

INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
10222	FCTVA	5 481 €	10222 - OP13	FCTVA	5 481 €
Total		**5 481 €**	Total		**5 481 €**

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- valide la décision modificative n°1 du budget SPANC telle que ci-dessus.

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Arcinges
M Henri GROSDENIS

Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200035202-20250717-2025-155-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/07/2025
Publication : 22/07/2025

Charlieu-Belmont Communauté